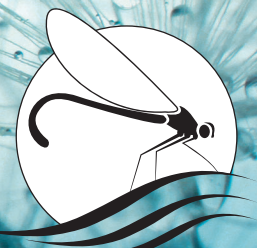


LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles - Secteur du Bassin de la Souffel



MISSION EAU
zones pilotes

SOMMAIRE

p.1 Bilan de la Semaine des alternatives au pesticides 2014

p.2 L'Ambroisie, plante invasive Du côté des agriculteurs

p.3 Tous ensemble pour la qualité de la Souffel

p.4 Vos jardinerie s'engagent pour le jardinage naturel

CONTACT :

Laurent MERGNAC - laurent.mergnac@sdea.fr
Mission Eau - Secteur du Bassin de la Souffel
Tél. 03 88 19 29 16



www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES : BILAN

FRÉQUENTATION

6000

Toujours plus de succès !

Près de **6000 personnes** ont participé à l'une des 80 animations proposées sur toute la région lors de la **semaine des alternatives aux pesticides** qui s'est déroulée du 20 au 30 mars. Ces 10 jours ont été l'occasion de sensi-

biliser un large public sur la thématique des pesticides et la protection des ressources en eaux.

Le **record de fréquentation** de 2013 a été battu cette année avec près de 1000 personnes supplémentaires !

Zoom sur le secteur du Kochersberg

Pour la première édition de la semaine des alternatives aux pesticides dans le Kochersberg, de nombreuses manifestations ont été proposées, et certaines ont remporté un franc succès !



Citons par exemple les ateliers proposés par **Auprès de mon arbre** dont l'animatrice Emeline a su faire partager ses connaissances à des enfants de l'école élémentaire de Truchtersheim comme à un public de jardiniers amateurs cherchant à savoir comment lutter contre les maladies et les ravageurs dans leur jardin.



Les animations sur le **jardinage au naturel** ont également trouvé leur public. **Corinne Bloch** et **Eric Charton**, conseillers en jardinage naturel, ont partagé leurs nombreuses astuces pour jardiner sans pesticides et ainsi préserver la nature et l'environnement.



Un grand merci à tous les organisateurs et à tous les participants !

Rendez-vous l'année prochaine pour la huitième édition encore plus nombreux !

ENQUETE: votre avis nous intéresse !

Vous aimez la Lettre de l'eau? Vous appréciez les sujets et les articles proposés? N'hésitez pas à nous en faire part et à proposer de nouvelles thématiques, en écrivant à : laurent.mergnac@sdea.fr

EDIT'EAU



Déjà l'été ! La saison du jardinage est bien entamée avec les beaux jours qui ont commencé très tôt cette année.

Dans les jardins, les champs et les vignes, les cultures sont déjà bien avancées. Ceux que nous appelons « ravageurs » ou encore « mauvaises herbes » sont aussi de retour. Il convient de rap-

peler notre responsabilité, à tous, quant à l'utilisation de techniques alternatives aux pesticides vis-à-vis de la protection de nos ressources en eau.

La 7ème édition de la Semaine des alternatives aux pesticides en mars dernier, a rencontré un franc succès ! Près de 6000 personnes ont été sensibilisées ; que ce soit les professionnels ou les particuliers. Ce succès montre que, plus que jamais, le sujet des alternatives aux pesticides est accepté et entendu ... même s'il reste encore quelques réticents à convaincre.

Pierre LUTTMANN,
Président de la Mission Eau
Vice-Président du SDEA

AMBROISIE

LA REINE DES INVASIVES !

L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*, originaire du continent Nord-Américain, est une **plante dont le pollen est particulièrement allergisant**. Celui-ci peut provoquer des rhinites (d'août à septembre), écoulement nasals, conjonctivites, symptômes respiratoires et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.



L'ambroisie est une **plante invasive**, qui s'est développée de manière importante dans certains secteurs. Elle est **observée sur une très grande partie du territoire français en particulier dans la vallée du Rhône, de la Loire et de l'Allier**. On commence à la retrouver en Alsace.

Elle **germe de fin avril à mi-juin** et se développe sur les **sols nus, plutôt sableux et ensoleillés**. Elle se présente sous la forme d'un petit buisson pouvant atteindre 70 cm de haut ; ses feuilles très dentelées présentent la même couleur sur les deux côtés, contrairement à l'armoise.

On peut la retrouver **sous les mangeoires des oiseaux** car elle est présente dans certains mélanges de graines pour nourrir les oiseaux en hiver.

Il est essentiel, pour éviter sa propagation, que vous arrachiez les plants au plus tôt en portant des gants. **La destruction des plants est rendue obligatoire par Arrêté préfectoral. Sa présence doit être signalée à l'Agence Régionale de Santé** au 03.88.88.93.93, par mail ars-alsace-contact@ars.sante.fr. Informations complémentaires : www.ambrosie.info

DU CÔTÉ DES AGRICULTEURS CONTRE LES MAUVAISES HERBES, LE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE !



Houe rotative sur céréales

En pratique

La désherbineuse, un compromis efficace pour l'EARL Siegenthaler à Furdenheim

En 2009, Mr Jean-Jacques Siegenthaler et son fils Nicolas font l'acquisition, grâce au soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, d'une désherbineuse 6 rangs dans l'objectif de réduire les volumes de traitement phytosanitaires sur maïs.

La désherbineuse est un outil qui bine l'inter-rang du maïs et traite chimiquement sur le rang (20cm). Cette technique permet de réduire de 2/3 les surfaces traitées et donc les volumes.

Ainsi, l'agriculteur a pu réduire de 120 à 40 l/ha en moyenne les quantités traitées. Il peut également semer un couvert végétal entre les rangs à l'aide d'une trémie et de peignes placés à l'arrière de l'outil.

La désherbineuse est efficace sur toutes les mauvaises herbes, sauf le liseron.

Le désherbage mécanique est une solution alternative et complémentaire au désherbage chimique. Il peut être réalisé sur tous les types de cultures : céréales à paille, plantes sarclées (maïs, betterave, tournesol) et cultures légumières.

■ A CHAQUE SITUATION, SON OUTIL ...

Le désherbage mécanique peut être mis en pratique grâce à un panel d'outils différents, que **l'agriculteur choisit en fonction des cultures et de leur stade**. On privilégiera la herse étrille et la houe rotative pour les céréales à paille, alors que les bineuses sont utilisées pour le maïs et la betterave sucrière.

Les particularités du sol conditionnent également le choix de l'outil : ainsi sur des parcelles avec beaucoup de débris végétaux, l'efficacité d'une herse étrille sera diminuée alors qu'elle est très adaptée en sol caillouteux. Les houes rotatives sont quant à elles très efficaces sur des sols battants, lorsque la bineuse est très adaptée sur des sols plus argileux.

Enfin on choisira **l'outil en fonction du type de mauvaises herbes présentes sur la parcelle**. Les plantes annuelles (amarantes, chénopodes, sétaies) sont détruites avec tous les types d'outils, lorsque les plants ne sont pas trop développés. Les plantes vivaces (chiendent, liserons, chardons) sont elles difficilement maîtrisables avec le désherbage mécanique.

■ UN PLUS POUR L'AGRONOMIE

Le désherbage mécanique n'est pas seulement utile pour lutter contre les adventices : il présente aussi des avantages agronomiques reconnus. Le passage d'un outil permet, en fonction du matériel et des conditions au moment de l'intervention, **de limiter le ruissellement de l'eau** par la destruction de la « croûte de battance » (surface du sol sèche et rigide), **d'aérer et de niveler le sol, de réduire l'évaporation de l'eau, de positionner les fertilisants ou encore de favoriser la minéralisation de la matière organique**.

Le désherbage mécanique est d'autant plus efficace qu'il est utilisé en combinaison avec des **leviers agronomiques préventifs** tels que la rotation des cultures (alternance blé-maïs par exemple), le faux-semis, le travail du sol à l'interculture, la couverture du sol. Ceux-ci permettent de réduire en amont la pression en mauvaises herbes dans les champs.



Binage du maïs



Herse étrille sur blé

TOUS ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DE LA SOUFFEL

CONTRAT DE PARTENARIAT «SOUFFEL 2027»

Cinq partenaires se sont engagés à élaborer et mettre en oeuvre un programme d'actions pour venir en aide à la Souffel et ses affluents. L'objectif est de pouvoir reconquérir le bon état écologique et physico-chimique des cours d'eau d'ici 2027 afin de répondre aux exigences requises par l'Union Européenne.



En présence de nombreux maires et élus des communes du secteur, le Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement, la Chambre d'Agriculture, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Bassin de la Souffel, le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse se sont réunis le 23 janvier 2014 au Trèfle à Truchtersheim pour signer ensemble le contrat de partenariat «Souffel 2027».



Zoom sur...

SUIVI PREVISIONNEL DU PROGRAMME DE PARTENARIAT

1. Amélioration de la qualité physique des cours d'eau :

- 2013/2018 réalisation des travaux de renaturation et réhabilitation
- 2015/2018 études sur les débits et les prélèvements d'eau superficielle

2. Réduction de la pollution chimique :

- 2013/2015 généralisation des aires de lavage et de remplissage des pulvérisateurs
- 2013/2015 opération de lutte contre les substances dangereuses pour la ressource en eau (usagers non domestiques)
- 2013/2018 réduction de l'usage des produits phytosanitaires dans les collectivités (démarche zéro pesticide)

3. Améliorer l'état écologique :

- 2013/2016 accompagnement technique personnalisé pour les plans d'épandage (conseil de fertilisation)
- 2013/2018 travaux d'aménagement des stations d'épuration et du réseau d'assainissement
- 2013/2018 élaboration de projets de méthanisation et de compostage



■ OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif général de ce contrat vise à mettre en oeuvre un ensemble d'actions multithématiques en vue d'**atteindre et de maintenir le bon état écologique et chimique de la Souffel**. Dans cette perspective, les différents signataires s'engagent ensemble à mener des actions concrètes sur le bassin versant de la Souffel afin de contribuer à l'amélioration de l'état des cours d'eau du bassin versant.

■ OBJET DU PROGRAMME DE PARTENARIAT

Le secteur sur lequel les actions vont être menées comprend **22 communes** ayant chacune une part significative de leur territoire dans le bassin versant de la Souffel : Berstett, Dingsheim, Dossenheim-Kochersberg, Durningen, Fessenheim-le-Bas, Furdenheim, Griesheim-sur-Souffel, Handschuheim, Hurtighiem, Ittenheim, Kienheim, Kuttolsheim, Neugertheim-Ittenheim, Nordheim, Pfettisheim, Pfulgriesheim, Quatzenheim, Schnersheim, Stutzheim-Offenheim, Truchtersheim, Wintzenheim-Kochersberg et Wiwersheim.

■ PROGRAMME D'ACTIONS

Tous les partenaires du contrat «Souffel 2027» se sont engagés à réaliser un programme d'actions en fonction des compétences et de l'expérience de chaque structure.

Les projets mis en oeuvre pour atteindre le bon état de la Souffel viseront à :

1. Améliorer la qualité physique des cours d'eau :

réalisation d'un programme de réhabilitation et de renaturation des cours d'eau favorisant leur capacité d'autoépuration et la conservation des débits et ainsi reconstituer des milieux naturels fonctionnels.

2. Réduire la pollution chimique et les substances dangereuses :

réduction des apports de produits phytosanitaires vers les eaux par l'agriculture (généralisation des aires de remplissage et de lavage des pulvérisateurs), les communes et les gestionnaires de voiries et d'espaces verts (politique d'arrêt de l'utilisation des pesticides orientée vers la démarche zéro pesticide et la distinction commune nature), réalisation d'opérations collectives de gestion des déchets liquides dangereux pour la ressource en eau.

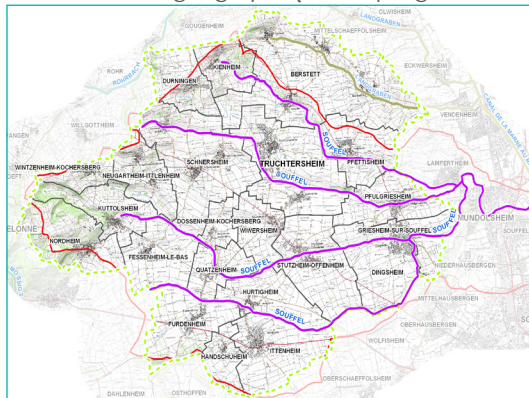
3. Améliorer les paramètres physico-chimiques de l'état écologique :

mise en oeuvre d'un nouveau schéma d'assainissement (mise à niveau des stations d'épuration et gestion des eaux pluviales) et poursuite des efforts d'amélioration de la gestion de l'azote par la profession agricole (facteur nitrates).

4. Améliorer les connaissances sur l'état du milieu naturel

ainsi que sur l'origine des produits phytosanitaires détectés dans les cours d'eau du bassin versant.

Délimitation géographique du programme



Source : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Ce contrat de partenariat fédère chaque acteur local (élu, agriculteurs ou citoyens) autour d'un enjeu de taille : restaurer la qualité de la Souffel pour redonner aux générations futures un cours d'eau digne de ce nom.

VOS JARDINERIES S'ENGAGENT POUR VOUS CONSEILLER POUR JARDINER AU NATUREL



Environ 4500 tonnes de produits phytosanitaires sont pulvérisées chaque année dans les jardins ou les potagers de France. La mauvaise utilisation de ces produits (surdosage, application sur des surfaces imperméables...) engendre des pollutions des eaux souterraines et superficielles. Sans en avoir conscience, de nombreux jardiniers amateurs sont donc responsables d'une part non négligeable de la pollution.

■ UN PARTENARIAT ORIGINAL

Pour remédier à ce problème, les 5 Missions eau d'Alsace ont mis en place une charte pour la promotion du jardinage naturel : « Vos jardinereries vous conseillent pour jardiner au naturel ».

Ce partenariat original entre entreprises privées et collectivités a pour but de :

- protéger l'environnement et la santé publique,
- diminuer la consommation de produits phytosanitaires,
- faire la promotion des solutions alternatives et faire évoluer les pratiques,
- améliorer le conseil auprès des consommateurs,
- diminuer les coûts induits pour la société.

■ DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Les enseignes signataires doivent tout d'abord proposer à la vente des techniques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires. Ensuite, leurs

Une charte d'engagement pour sensibiliser les jardiniers amateurs au jardinage naturel et à la protection de la santé et de l'environnement

vendeurs assistent à une formation spécialement développée par les Missions eau afin d'acquérir des compétences sur les techniques naturelles au jardin.

Différents outils de communication, permettant de prolonger cette démarche de conseil en magasin, sont mis à la disposition des signataires. Des fiches techniques sur le jardinage naturel sont disponibles pour les clients afin que chacun puisse faire évoluer ses pratiques.

Des enquêtes mystères sont aussi réalisées chaque année auprès d'enseignes engagées ou non engagées afin d'évaluer l'efficacité de la charte et l'implication des signataires.

■ PLUS DE QUARANTE ENSEIGNES ENGAGÉES EN ALSACE

Débuté en 2010, ce projet a tout d'abord été proposé dans le Haut-Rhin par le Service des eaux de Mulhouse et le SIPEP de Merxheim-Gundolsheim. La charte a ensuite été relayée dans le Bas-Rhin par le SDEA puis la CUS et enfin l'APRONA.

Désormais, une quarantaine d'enseignes ont signé la Charte dans toute l'Alsace. Il s'agit autant de petits magasins ou d'horticulteurs indépendants que de grosses enseignes nationales.

Le saviez-vous ?

Les points de vente signataires de la charte près de chez vous :

- Super U Espace Jardin, Truchtersheim
- Comptoir Agricole (vente aux particuliers), Wiwersheim, Hochfelden et Vendenheim
- Ma Jardinerie, Lampertheim
- Botanic, Strasbourg Cronembourg

Liste complète et informations sur le site : www.mission-eau-alsace.org à la rubrique Jardiniers puis Charte d'engagement.

■ SIGNATURE DE LA CHARTE 2014

La cinquième charte « Vos jardinereries vous conseillent pour jardiner au naturel » a été signée pour l'année 2014, lundi 24 mars au Trèfle à Truchtersheim durant la Semaine des alternatives aux pesticides. En présence de nombreux élus du secteur, impliqués dans la démarche de reconquête de la qualité de la Souffel, les cinq enseignes alsaciennes, nouvellement engagées, ont signé la charte.



Le Super U de Truchtersheim, représenté par son directeur, s'est également engagé dans cette démarche de promotion du jardinage naturel au travers de son Espace Jardin. Vous y serez chaleureusement accueilli par Michèle Boule et son équipe qui se sont pleinement impliquées dans ce projet.

Afin de valoriser cette charte au sein de leurs structures, des animations sur le jardinage naturelle sont régulièrement proposées dans les magasins, permettant ainsi de sensibiliser durablement le jardinier amateur.



Animation du 29 mars 2014 par Les Ateliers de la Terre à l'Espace Jardin du Super U

LA LETTRE DE L'EAU

n°3 Juin 2014

Édition trimestrielle diffusée par les 5 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Laurent MERGNAC - Mission Eau SDEA
laurent.mergnac@sdea.fr / Tél. 03 88 19 29 16
Secteur Bassin de la Souffel
www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !

Mission Eau du SDEA - Secteur Souffel
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome, 67013 STRASBOURG Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Mahé
Conception - rédaction : Laurent Mergnac
Photos - illustrations : Missions eau, CARA,
www.ambroisie.info
Impression : Ott Imprimeurs
Tirage : 9300
Dépôt légal et / ou N° ISSN : 2273-6573